



Sommaire

Chers déclarants,

Nous espérons que vous avez toutes et tous passé d'excellents congés d'été, et même si c'est déjà un peu loin pour certains d'entre vous, nous vous souhaitons une bonne reprise, notamment télédéclarative ! Nous sommes heureux de vous annoncer la sortie officielle de notre nouvelle offre **d'Archivage certifiée NF461**, ainsi que la sortie d'un nouveau service de dépôt des **DPAE au format XML**, ou encore la disponibilité en téléchargement des justificatifs d'acquiescement des destinataires.

De nombreuses autres informations sur l'actualité télédéclarative et du portail sont également détaillées.

Bonne lecture à tous.

L'équipe du portail ASPOne.fr

Au sommaire

Fiscal & Nouveautés

- **Archivage NF461**
- **EDI-PAIEMENT : RCM**
- **EDI-IR**
- **EDI-TDFC : DECLOYER**
- **DPAE XML**

En Bref ...

- **Arrêts de service / PRA**
- **Mise à jour des WebServices UpV@lue**
- **Attestations Portail**
- **Evolutions de l'écran de SUIVI**

Fiscal & Nouveautés

NOUVEAU : Archivage à valeur probatoire NF461

La souscription aux services du portail ASPOne.fr inclus un archivage automatique d'une durée de 10 ans de toutes vos déclarations (5 ans pour les Relevés de Comptes) pour :

1. Respecter les délais légaux en termes de conservation de pièces (le délai de 10 ans étant même supérieur aux délais en vigueur) ;
2. Vous remettre à disposition les archives en cas de besoin (perte de pièce, contrôle fiscal ou URSSAF, ...).

Jusqu'à présent, la consultation des archives n'était pas possible en ligne et leurs restitutions nécessitaient une opération technique de « remontée d'archives » qui était facturée :

- 45€ pour le forfait de mise en œuvre,
- frais par archive restituée, équivalant à 3 fois le prix facturé lors du dépôt initial (sur la base du tarif « Entreprises »).

Soucieux de vous faire bénéficier de **solutions plus sécurisées, plus économiques et sur lesquelles vous serez totalement autonomes**, nous sommes heureux de vous annoncer la disponibilité de notre nouvelle offre **SAE** (Système d'Archivage Electronique) dont la solution a obtenu la certification **NF461** et qui justifie du respect de la norme **NFZ42-013**.

Désormais, nous vous proposons une solution performante d'archivage à valeur probatoire et de restitution d'archive intégrant tous les éléments de sécurité et d'intégrité attendus par un SAE :

- **Traçabilité** : Archivage quotidien des journaux d'évènements qui viennent s'ajouter à l'archive en elle-même.
- **Intégrité** : une prise d'empreinte de l'ensemble des éléments constitutifs de l'archive est effectuée, empreinte qui est horodatée ;
- **Pérennité** : garantie dans le temps que l'on sera en capacité de « relire » les archives dans leur format initial ;
- **Sécurité** : la plateforme est répliquée et intègre une gestion de droits d'accès et une historisation de tous les logs qui tracent toute intervention - humaine ou machine - portée à l'archive.

Dans un second temps, l'offre SAE d'ASPOne.fr s'enrichira pour vous proposer un CFE (Coffre-fort électronique), dès la fin de l'année 2018 ou tout début 2019.

Dans le contexte actuel d'extrêmes sécurisation et de confidentialité qu'il est demandé de mettre en œuvre sur le sujet des données personnelles et plus largement sur toutes les données sensibles de l'entreprise (liasse fiscale, Fichier des Ecritures Comptables – FEC, DSN qui contient des données nominatives,), et au regard des dangers et pénalités encourus en cas de défaillance, nous avons voulu vous mettre à disposition :

- **Un service Sécurisé et Certifié pour vous garantir l'intégrité et la conservation de vos archives ;**
- **Un service accessible au prix extrêmement compétitif, tarif qu'il a été possible de mettre en œuvre du fait de la mutualisation de ce service au niveau de notre groupe TESSI ;**
- **Au prix de 30€HT par compte (principal ET secondaire) et par an, quels que soient le nombre et la taille des archives à créer, consulter ou retirer.**

Vous pouvez consulter le tutorial disponible ici : https://www.aspone.fr/files/tutoriaux/archivage/archivage_NF461.pdf

NB : *Tous les flux effectués sur le portail à dater du 1^{er} janvier 2015 ont été versés automatiquement dans le nouveau SAE NF461, et seront donc accessibles via l'interface SAE si vous adhérez au service. Tous les flux antérieurs à 2015 sont toujours archivés dans l'ancien système d'archivage, et pourront être mis à disposition selon les anciennes modalités de remontée d'archive explicitées ci-dessus.*

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter par mail à contact@asp-one.fr.

EDI-PAIEMENT : RCM (Revenus des Capitaux Mobiliers)

Depuis le 3 septembre 2018, un nouveau formulaire unique « **2777** » est disponible et nécessite une mise à jour de votre logiciel (si vous faites de l'EDI natif) car le numéro d'accord d'interchange a évolué (il devra mentionner désormais la valeur « 1802 »).

Si vous êtes utilisateurs de la solution Web-Déclarations, vous n'avez rien à effectuer, la mise à jour a été effectuée automatiquement !

Ce formulaire correspond aux *Revenus de capitaux mobiliers – Prélèvements forfaitaires obligatoires et optionnels, Retenue à la source, Régularisations, Contributions et prélèvements sociaux, Versements d'acompte (septembre), Imputations d'acomptes versés (décembre, janvier) – Déclaration Unifiée*. Ce formulaire sert à la fois d'acompte et de solde.

Sur les échéances antérieures à sept 2018, vous pourrez continuer à déposer le 2777D.

Pour toutes les périodes à compter de septembre 2018, il faut impérativement utiliser ce nouveau formulaire 2777 !

Pour rappel, la déclaration RCM se dépose au plus tard le mois qui suit la constatation de l'évènement.

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter par mail à hotmel@asp-one.fr.

EDI-IR - Impôt sur le Revenu

L'Administration devait intégrer courant Juin 2018 dernier dans le compte fiscal les Edi-IR qui lui ont été communiqués. Cette mise en ligne a été retardée à plusieurs reprises, mais est désormais effective depuis le 6 août dernier !

Communication DGFIP :

« Nous vous informons que le chargement des déclarations EDI-IR dans le compte fiscal en ligne s'est achevé ce lundi matin 6 août 2018.

Les usagers concernés peuvent désormais consulter dans leur compte fiscal en ligne individuel le PDF de leur déclaration principale sur les revenus 2017, et des annexes, ainsi que la celui de la 2042-IFI et de ses propres annexes.

Concernant les annexes de la 2042-IFI, l'annexe 5 concernant le calcul des éléments de plafonnement de l'IFI sera chargée ultérieurement. Cette absence temporaire n'altère que partiellement l'affichage car les totaux calculés par cette annexe sont correctement restitués dans les rubriques 9PR et 9PX du PDF de la 2042-IFI.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la DGFIP a reçu plus d'un million de déclarations EDI-IR, en augmentation de près de 10 %, et dans leur très grande majorité ces déclarations ont été transmises pour taxation à notre deuxième émission IR (ce qui était prévu) : les avis d'IR sont disponibles dans le compte fiscal en ligne depuis le 3/08 pour les NI et les non-mensualisés, et le seront le 17/08 pour les mensualisés. Également le 17/08 pour les avis d'IFI.

Pour moins de 7 % de ces déclarations, des traitements complémentaires (processus normal également appliqué pour les EFI-IR) sont nécessaires et leur taxation sera effectuée fin août (3ème émission IR). Pour celles-ci les avis seront disponibles dans le compte fiscal en ligne le 24/09 pour les NI et les non-mensualisés et le 12/10 pour les mensualisés. Enfin le 01/10 pour les avis d'IFI. Ces déclarations ne sont pas encore visibles dans le compte fiscal en ligne.

Nous sommes désolés du retard pris dans l'affichage des déclarations et vous prions de bien vouloir accepter nos excuses.»

Fermeture du canal de dépôt EDI-IR :

« Nous vous informons que les filières d'acquisition EDI-IR de production et de tests seront fermées à partir de mardi 11 septembre. Ces fermetures doivent permettre aux services informatiques d'effectuer des travaux sur les plateformes. »

➔ Tout dépôt EDI-IR à compter du mardi 11 septembre effectué sur le portail ASPOne.fr – que ce soit en test ou en réel – sera systématiquement rejeté par le portail.

EDI-TDFC : DECLOYER

La DGFIP a souhaité rappeler que le formulaire « DECLOYER » devait obligatoirement être transmis, même si aucun changement n'a été constaté sur le périmètre des locaux déclaré l'année précédente.

NOUVEAU : DPAE au format XML

A compter du 25 septembre 2018 prochain, vous aurez désormais la possibilité de déposer des **DPAE** (Déclarations Préalables à l'Embauche) au format XML sur le portail ASPOne.fr.

En effet, 2 formats cohabitent pour effectuer ces télédéclarations :

- Le format « à plat » (DPAE 120) implémenté historiquement sur le portail et permettant de faire des dépôts en masse, sécurisés, avec le destinataire CIRSO qui est le concentrateur des flux et qui les dispatche aux OPS concernés ;
- Le format XML disponible pour un dépôt de fichier sur le site des URSSAF et ne permettant pas l'envoi en masse ;

Ce dernier format (XML) étant toutefois largement rependu au sein des logiciels de paye, nous avons souhaité intégrer ce format, que nous convertissons au format DPAE120 afin de pouvoir transmettre sur les canaux de dépôt en masse existant.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter notre service Support Clients à hotmel@asp-one.fr

En Bref ...

Arrêts de service / PRA

Dans le cadre d'un test en réel du PRA (Plan de Reprise d'Activité), des arrêts de services sont prévues aux dates et horaires suivants :

- Bascule sur le site de secours : arrêt de service le **mercredi 03 octobre 2018** de **18h00 à 21h00**
- Retour sur le site nominal de production : arrêt de service le **jeudi 04 octobre 2018** de **18h00 à 21h00**

➔ A noter que l'accès aux services du serveur de RECETTE ne sera pas impacté par ce PRA qui restera fonctionnel.

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter par mail à hotmel@asp-one.fr

Attestations Portail

Nous vous rappelons qu'ASPOne.fr propose désormais le **téléchargement d'un justificatif d'acquiescement** (*attestation portail*) qui vous permet de vous assurer que le dépôt a bien été transmis et accepté par le destinataire. Cette fonctionnalité est accessible à partir du **suivi** de votre télédéclaration dans votre espace privé en cliquant sur l'icône :

Certificat télédéclaratif 

Cette attestation est également disponible pour nos partenaires Marques Blanches via les Web Services [UpV@lue](#) (WS **Monitoring** / méthode **getDeclarativeCertificate**).

Les attestations portail concernent désormais le périmètre des téléprocédures suivantes :

- DPAE
- EDI-IR
- TVA
- TDFC
- PAIEMENT
- DSI
- PART

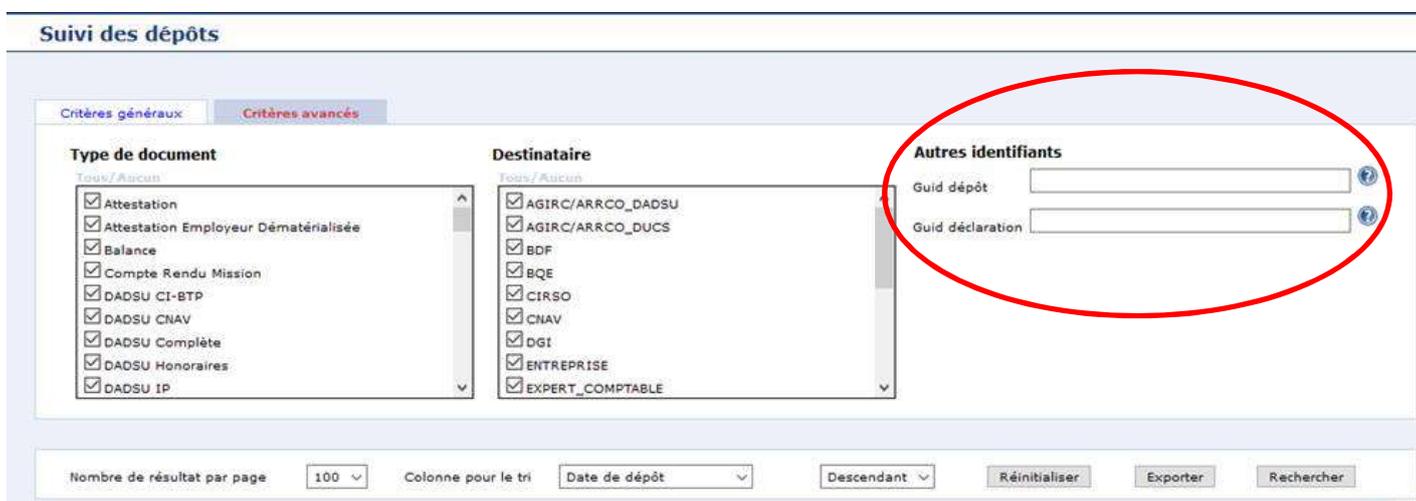
Mise à jour des WebServices UpV@lue

Conformément à ce que nous vous avons annoncé, une évolution concernant la limitation à **50 résultats maximum par page** sur le WS **Monitoring** a été mise en PRODUCTION le 3 Septembre 2018 dernier. L'objectif étant d'optimiser au mieux les temps de réponses des Web-Services.

Par ailleurs, nous vous informons des évolutions suivantes (sans impact sur vos logiciels) :

⇒ Recherche dans l'IHM avec les identifiants des WebServices :

Il est désormais possible d'effectuer des recherches dans l'IHM (interface de suivi du portail) avec les identifiants **depositId** et **declarationId** du WS **Monitoring**. Ces nouveaux critères de recherche sont disponibles dans l'onglet « Critères avancés » du « Suivi des dépôts » :



The screenshot shows the 'Suivi des dépôts' interface with the 'Critères avancés' tab selected. It features three main sections: 'Type de document', 'Destinataire', and 'Autres identifiants'. The 'Autres identifiants' section is circled in red and contains two input fields: 'Guid dépôt' and 'Guid déclaration'. Below these sections are several filters and buttons: 'Nombre de résultat par page' (set to 100), 'Colonne pour le tri' (set to Date de dépôt), 'Descendant', 'Réinitialiser', 'Exporter', and 'Rechercher'.

Evolutions de l'écran de SUIVI

Comme mentionné ci-dessus, l'écran de suivi s'est enrichi d'une recherche par les identifiants liés à l'utilisation des Web-Services.

De plus, une fonctionnalité d'export en masse des comptes rendus a été ajoutée sur l'écran de suivi. Ceci a été implémenté suite à de nombreuses demandes de clients qui souhaitaient pouvoir récupérer, par exemple, les INFENT-REP (réponses aux EDI-REQUETES) contenant la liste des locaux à déclarer sur le DECLOYER pour pouvoir les intégrer par ailleurs :

Résultats 8 déclarations trouvée(s)

 [Tout Sélectionner](#)

Date dépôt	Type	Test	N°ADS	Type de déclaration	Redevable	N° Dossier	Nom Dossier	Destinataire	Période Déclarée	Echéance	Etat	Fichier	CR
18/06/18 15:18	WEB	●	67413	REQUETE Liste des locaux	079556536	07955653600013	Régime BIC IS RN & TVA...	DGFIP			✓✓✓✓	18/06/18 16:28	<input checked="" type="checkbox"/>
18/06/18 14:14	EDI	●	67398	DADSU DADSU CNAV	52855365400013	52855365400013	ASPOne / DADS-U N4DS	OPS CNAV	01/01/17 31/12/17		✓✓✓✓ 18/06/18 14:23	<input type="checkbox"/>	
18/06/18 14:14	EDI	●	67398	DADSU DADSU IP	52855365400013	52855365400013	ASPOne / DADS-U N4DS	OPS NET-ENTREPRISES	01/01/17 31/12/17		✓✓✓✓ 18/06/18 14:24	<input type="checkbox"/>	
18/06/18 14:14	EDI	●	67398	DADSU DADSU IRC	52855365400013	52855365400013	ASPOne / DADS-U N4DS	OPS AGIRC/ARRCO DADS-U	01/01/17 31/12/17		✓✓✓✓ 18/06/18 14:34	<input type="checkbox"/>	
18/06/18 14:12	EDI	●	67393	REQUETE Liste des locaux	079555439		ENT TEST	DGFIP			✓✓✓✓ 18/06/18 15:30	<input type="checkbox"/>	
06/06/18 11:31	XML	●	67244	REQUETE Liste des locaux	079555983		REDEVABLE 7	DGFIP			✓✓✓✓ 06/06/18 12:37	<input type="checkbox"/>	
06/06/18 11:15	EDI	●	67243	REQUETE Liste des locaux	079556015		REDEVABLE 10	DGFIP			✓✓✓✓ 06/06/18 12:17	<input type="checkbox"/>	
01/06/18 11:56	XML	●	67171	REQUETE Liste des locaux	079555421	079555421IS1	CVAE & TS & RCM	DGFIP			✓✓✓✓ 01/06/18 12:58	<input type="checkbox"/>	

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.
Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de ce type de la part d'ASPOne.fr : <mailto:marketing@asp-one.fr?subject=Désinscription>